# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-5-68 770890

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"** (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

*Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS*
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

**ABONNEMENT ANNUEL**
**25 Francs**

Supplément N°6 au Bulletin N° 91 — 29 AVRIL 1968 

AVERTISSEMENTS - ARBRES FRUITIERS

## TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Dans la plupart des régions, les pluies orageuses de ces derniers jours ont été suffisamment abondantes pour lessiver le traitement conseillé dans notre Bulletin du 22 Avril.

Les risques de contaminations primaires sont toujours très importants. La protection des arbres doit donc être toujours parfaite.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès que les conditions climatiques le permettront.

VIGNES

## BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les conditions climatiques sont favorables aux premières contaminations. Dans les régions contaminées, il y a donc lieu de tenir compte des indications données dans notre bulletin précédent.

INFORMATIONS - ARBRES FRUITIERS

## OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de poursuivre la protection des arbres en effectuant une nouvelle application.

## PSYLLE DU POIRIER

Ce ravageur se manifeste dans quelques vergers. Il y a donc lieu d'être très attentif afin d'intervenir, le cas échéant, en ajoutant à la bouillie destinée à combattre la Tavelure un insecticide efficace contre ce ravageur. Les produits à base de DIETHION (100 gr par hl), de DIMETHOATE (30 gr par hl), de LINDANE (30 gr par hl), de PARATHIONS (20 à 30 gr par hl), de VAMIDOTHION (50 gr par hl) sont efficaces.

CONCOURS — POMMES DE TERRE

## POUR LA DETECTION DES PREMIERES TACHES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Un concours est ouvert dans chacun des six départements de la Circonscription d'ORLEANS.

Une prime de 50 Frs sera attribuée à la personne qui aura trouvé la première tache et une prime de 30 Frs à celle qui aura trouvé la deuxième tache.

Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. Ne pas employer de sac en matière plastique.

P./22

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

## CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

Un concours pour la détection des premières taches de Mildiou de la Vigne est ouvert dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

Il est inutile d'insister sur l'importance de la découverte des premiers foyers de Mildiou. Ils devront être principalement recherchés dans les situations favorables au développement de la maladie spécialement les bas-fonds humides où l'eau séjourne à la surface du sol. D'ailleurs, les viticulteurs connaissent très bien ces situations et voudront bien les visiter fréquemment pour nous faire part de leurs observations.

### - REGLEMENT DU CONCOURS -

I - Le concours pour la détection des premières taches de Mildiou est ouvert à tous les viticulteurs abonnés aux Avertissements Agricoles résidant dans les six départements dépendant de la Station d'Avertissements Agricoles d'ORLEANS.

II - Un concours indépendant est ouvert dans chaque département.

III - Dans chacun des départements les prix suivants seront distribués :

- 50 F à la personne qui aura trouvé la première tache.

- 30 F à la personne ayant trouvé la deuxième tache.

IV - Les personnes qui auront trouvé les taches de Mildiou les enverront sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles 21, rue Eugène Vignat -ORLEANS- (Tél. 87-45-41). Pour que l'envoi arrive en bon état il est conseillé de placer les feuilles dans un peu de mousse ou de coton hydrophile humide ou dans un sac en matière plastique.

L'envoi devra être accompagné des renseignements suivants :

---

NOM :.................................

PRENOM :.................................

ADRESSE :.................................

LIEU DE DECOUVERTE DE LA TACHE DE MILDIOU
.................................

DATE :.................................

AGE DE LA VIGNE.................................

SITUATION DE LA FEUILLE SUR LA SOUCHE (1ère, 2ème, etc...) :.................................

SITUATION DU VIGNOBLE : (coteau.................
(plaine.................
(cuvette.................

IMPORTANCE DE L'ATTAQUE (nombre de taches découvertes) :.................................

CEPAGE :.................................

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS